

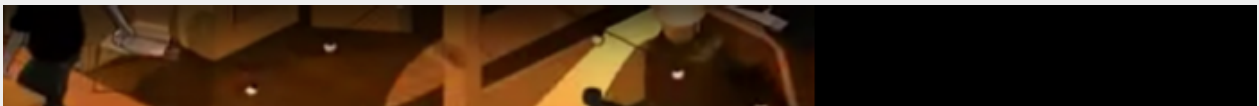
Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Discrimination-a-Orano-pour-les-ex-POLINORSUD>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Santé et sous-traitance > Soutien à Patrice Girardier, sous-traitant du nucléaire victime de discrimination > **Discrimination à Orano pour les ex-POLINORSUD ? Soutien à un sous-traitant de l'industrie nucléaire**

13 avril 2018

Discrimination à Orano pour les ex-POLINORSUD ? Soutien à un sous-traitant de l'industrie nucléaire

Communiqué de soutien commun du Réseau "Sortir du nucléaire", Ma Zone Contrôlée, Sud Rail, Association Française des Malades de la Thyroïde



Nos organisations apportent leur soutien à Patrice GIRARDIER, salarié de la sous-traitance nucléaire pour EDF depuis 2013. Son cas serait-il la preuve que l'on discrimine sciemment les salariés devenus malades après expositions aux rayonnements ionisants ?

Patrice GIRARDIER a contracté un cancer de la thyroïde. Sa maladie, en attente de reconnaissance comme Maladie Professionnelle, ne lui permet plus à présent de travailler en zone contrôlée et zone surveillée.

Son ancien employeur, la société STMI NEW CO DS , ex POLINORSUD, ancienne filiale du groupe AREVA devenu aujourd'hui ORANO, ne compte pas le conserver dans ses effectifs car le 12 avril 2018, il le convoque à une procédure de licenciement pour inaptitude partielle.

Pourquoi inaptitude partielle ? Le médecin du travail en charge de son suivi médical professionnel a constaté des inaptitudes aux travaux en zone contrôlée et zone surveillée mais a surtout validé qu'il était apte pour tout autres travaux où il n'y a pas une exposition aux rayonnements ionisants.

Se pourrait-il qu'un groupe comme ORANO n'ait pas de poste pour un de ses salariés qu'elle a rendu malade par un manquement à sa probable obligation de sécurité ?

Ou se pourrait-il que ce nouveau groupe ORANO DISCRIMINE ses salariés malades de leurs expositions par la sentence finale : LICENCIEMENT... et hop, dossier classé !!!

Nous ne pouvons pas accepter que ce jeune salarié de 33 ans, père de famille, subisse les manquements de son employeur par un licenciement discriminatoire.

De plus, Patrice GIRARDIER est reconnu travailleur handicapé et se voit de fait discriminé par une procédure de licenciement.

L'Association Ma Zone Contrôlée, le Réseau "Sortir du nucléaire", l'Association Française des Malades de la Thyroïde et le syndicat Sud-Rail dénoncent cette procédure discriminatoire et demandent à la société ORANO de maintenir ce salarié dans ses effectifs et de respecter les restrictions médicales du médecin du travail.

Contacts presse :

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" :
Guillaume Blavette - 06 62 29 50 48

Pour Ma Zone Contrôlée :
Gilles Reynaud - 06 34 21 15 68

Si vous aussi vous souhaitez le soutenir et dénoncer cette procédure discriminatoire, [une cyberaction est en ligne](#). La pétition, en partenariat avec Cyberacteur, sera adressée directement à Orano.

